



Par la direction de :

ECOLE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNIQUES AVANCÉES

Académie : Créteil

A la demande de la CTI
Campagne 2022

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 10ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité de la Directrice/du Directeur de l'école et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par la Directrice/le Directeur de l'école en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 15 juin 2022 (portail ouvert jusqu'à 23h59).

Cas particulier des écoles ayant un audit en 2022 -2023 - datasheet

Les écoles concernées par le début de la campagne d'évaluation 2022-2023 doivent saisir les données certifiées dès l'ouverture du portail, au plus tard à la date de remise de leur dossier d'audit. En effet, certaines données certifiées constituent les « datasheet » de leur dossier d'audit, avec des informations sur plusieurs années dont 2022 (voir ci-dessous).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2020 -2021**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2021** ou année universitaire **2020-2021**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole pour l'informatique et les techniques avancées
I.2	Nom de marque	EPITA
I.3	Nom / Sigle / Appellation	EPITA
I.4	Date de création de l'école actuelle	01/10/1984
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	
I.6	Statut juridique	SA
I.7	Adresse du siège de l'école	14-16 rue Voltaire 94270 LE-KREMLIN-BICETRE
I.8	Nom de l'établissement	
I.9	Adresse du siège de l'établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Philippe DEWOST
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	01 44 08 01 01
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	contact@epita.fr
I.13	Site internet de l'école	http://www.epita.fr/
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de regroupements)	
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	
I.15	Ecole publique ou privée	Privé

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	2888	
		Femmes	402	
		Total	3290	

I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
		Hommes	2531	122			
		Femmes	332	18			
		Total	2863	140			

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

I.16.c	Nombre total d'apprenants inscrits en Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI)	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
		Hommes	36	
Femmes				
Total	36			

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **62**

I.17.b Nombre d'"équivalents temps plein" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a. **31,54**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **50**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **42,29**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		137	179	70

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs dont l' activité principale est l'enseignement et qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
			20	20

I.21	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		2	6	4

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.21) **76**

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'École pour l'informatique et les techniques avancées

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'École pour l'informatique et les techniques avancées
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Information Systems Engineering Computer Engineering
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Ingénieur diplômé de l'École Pour l'Informatique et les Techniques Avancées
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	Informatique et Sciences du Numérique , Data Science et Machine Learning , Management et e-leadership, Cybersécurité, Systèmes , Réseaux et Télécommunications, e-Santé , Traitement d'Images et Sécurité des Données , Multimédia et Réalité virtuelle et Augmentée , Intelligence Artificielle et Big Data , Robotique, Systèmes embarqués et IoT , Innovation et Entrepreneuriat , International
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16240
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Labellisation SecNumEdu par l'ANSSI ; Label Qualité FLE 3* par le CIEP ; Label Bienvenue en France 3* par Campus France ; Certification ISO 9001:2015

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	4 an(s) (Restreinte)
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024

86 boulevard Marius Vivier Merle
69000 LYON

19-22 boulevard Conwoïon
35000 RENNES

II.1-D1-10 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

14 rue Claire Paulhac
31000 TOULOUSE

5 rue Gustave Adolphe Hirn
67000 STRASBOURG

14-16 rue Voltaire
94270 LE-KREMLIN-BICETRE

II.1-D1-11.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC
Niveau requis	800

II.1-D1-11.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

100

II.1-D1-12 Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée

0,13

II.1-D1-13.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant	1188	576	36	60	120
Crédits ECTS attribués	80	34	2	4	

II.1-D1-13.b FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année).
FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.

Nombre de semaines (35h00) par apprenant	56
Crédits ECTS attribués	60

II.1-D1-14.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

10747

II.1-D1-14.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

160

II.1-D1-15 Formation labellisée EUR-ACE®

Oui

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

II.1-D1-16 Innovation pédagogique dans la formation
(5 lignes maximum par champ)

Classes inversées numériques pour permettre aux apprenants de gérer leurs actes de formation en autonomie sur certains cours. Moocs et hybridation pour optimiser les temps de face à face pédagogiques. Mise à disposition de plateformes numériques pour les échanges de contenus pédagogiques. mise en place de modalités d'enseignements bimodales (présentiel et retransmission pour des étudiants en distanciel). Plateforme d'auto-correction de codes.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Apprentissage par problèmes. Apprentissage par Projets. Design Thinking. Rush entrepreneurial. Enseignement entrepreneurial basé sur un serious game. Unités d'enseignement mixtes avec plusieurs écoles. Startup Studio pour le développement de sa propre startup. Remédiation. Mise en situation authentique.

Formation initiale sous statut d'apprenti

II.1-D1-17 Voie et partenariat **Formation initiale sous statut d'apprenti**

II.1-D1-18 Durée accréditation CTI **6 an(s) (Maximale)**

II.1-D1-19 Dernière rentrée universitaire accréditée **2024**

II.1-D1-20 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation **14-16 rue Voltaire
94270 LE-KREMLIN-BICETRE**

II.1-D1-21.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)	TOEIC
Niveau requis	800

II.1-D1-21.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère **100**

II.1-D1-22.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant	1150	420	140	50	
Crédits ECTS attribués	72	27	9	4	

II.1-D1-22.b FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.

Nombre de semaines (35h00) par apprenant	93
Crédits ECTS attribués	68

II.1-D1-23.a Montant **maximum** annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-23.b Montant annuel **non obligatoire** à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)

II.1-D1-24 Formation labellisée EUR-ACE® **Oui**

II.1-D1-25 Innovation pédagogique dans la formation
(5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

Classes inversées numériques pour permettre aux apprenants de gérer leurs actes de formation en autonomie sur certains cours. Moocs et hybridation pour optimiser les temps de face à face pédagogiques. Utilisation d'outils collaboratifs pour l'animation d'ateliers et le prototypage rapide. Mise à disposition de plateformes numériques pour les échanges de contenus pédagogiques. Plateforme d'auto-correction de codes.

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

Apprentissage par Projets. Design Thinking. Rush entrepreneurial. Business week.

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-1	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	314	55	369
	Statut étudiant			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	Dont contrat de professionnalisation (2)			
	VAE (3)			
Total		314	55	369
Dont étrangers (4)		24	18	42

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-2	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	23	5	28
	Statut apprenti			
	en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)			
	Total	23	5	28
Dont étrangers (4)		3	1	4

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Précision concernant les contrats de professionnalisation.

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.3 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	40
III.2	Nombre d'HDR parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs répertoriés dans l'item III.1.	5
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	10
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/D2019-EV-0942095S-DER-PUR190016582-023142-RF.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Ces données ne concernent que des apprenants en cursus diplômant, pas les étudiants en échange.

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première et deuxième années d'études supérieures uniquement**

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

	Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
									niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
IV.1.a	Nombre d'intégrés	Hommes	571	1	3		4					579
		Femmes	93	1	2		1					97
		Total	664	2	5		5					676

	Origine académique des apprenants primo-entrants en deuxième année d'études supérieures dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total	
								niveau bac+1	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre		
	Nombre d'intégrés	Hommes	2			1						3
		Femmes										
		Total	2			1						3

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur **à partir de la troisième année d'études supérieures** (les admis en 2ème année du cycle ingénieur inclus).
Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires					L1, L2, voire L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
			écoles (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	Classe préparatoire (type CPGE)					niveau bac+2	niveau bac+3 ou plus	
Nombre d'intégrés	Hommes	124	1	14	16		13	1		4		4	2	179
	Femmes	20		5	1		6					1	1	34
	Total	144	1	19	17		19	1		4		5	3	213

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	104	1		2	8	13		128	
Total	829	15	2	4	24	63	3	940	

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'intégrés	Hommes	98	261	177	39
		Femmes	20	37	25	7
Total		118	298	202	46	

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères)
Indiquer ici les concours de niveau bac.

IV.3.b	Nombre de places offertes		Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	
	ADVANCE	570	664	
ADVANCE //	40	53		
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif			717	

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

	Nom du concours ou d'un dispositif spécifique	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
IV.4	CONCOURS CPGE EPITA IPSA ESME Sudria	80	141
	CONCOURS GEIDIC	8	1
	PREPA ATS	6	2
	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		144

Autres recrutements

	Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
IV.5	Classes ou cycles préparatoires	163	20
	DUT	464	17
	BTS	192	
	L2	379	6
	L3	258	13
	M1	176	1
	Cursus étrangers, hors classes préparatoires	66	8
	Autres, précisez :		
	Ecoles d'ingénieur	295	4

Rappel : on comptabilise ici les apprenants en formation diplômante (hors VAE) de l'année 2020-2021. Les étudiants en échange ne sont pas à prendre en compte.

On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1re année (écoles en 5 ans uniquement)	80	10	10
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2e année (écoles en 5 ans uniquement)	94	3	3
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	88	11	1
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	98	2	
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	94	6	
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)		5,4	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,1	
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.			Se référer aux précisions ci-après.

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

Boursiers

V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	275
-----	--	------------

V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	128
-----	--	------------

V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	
-----	---	--

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total	
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	16	3	19

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Oui Si oui, précisez : Aménagement de cursus
-----	--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociétales dans la formation

		Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées
V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	36	Oui	36
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	12	Non	
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	Oui	36
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :				
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)				

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Oui
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Non
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	14
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Non
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	7 / 14
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	17003
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	200
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	274000

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		203	27
	Femmes		31	18
	Total		234	45

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		121	
	Femmes		24	
	Total		145	

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-2.a	Autres pays d'Amérique		
-------------	------------------------	--	--

Asie y compris Moyen-Orient			
--------------------------------	--	--	--

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	---

Hommes				
--------	--	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-------------	---	------------

VIII-D1-3.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	6,7
-------------	--	------------

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII-D1-4	Hommes		5	
	Femmes		2	
	Total		7	

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2020/2021

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-5 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
VIII-D1-6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	25	Oui	66

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'apprenti

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	9	2	1
	Femmes	2	2	
	Total	11	4	1

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	3	5	3
	Femmes	1		
	Total	4	5	3

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-8.a Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient			
Afrique			
Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
VIII-D1-9.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	4,79

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII-D1-10	Hommes			
	Femmes			
	Total			

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-11	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	133	Non	

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées

Ingénieur diplômé de l'Ecole pour l'informatique et les techniques avancées : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête																		
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	264	277																		
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	216	240																		
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme ¹		240																		
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>188</td> <td>29</td> <td>217</td> <td>Nb. rep.</td> <td>188</td> <td>29</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	188	29	217	Nb. rep.	188	29
			H	F	Total		H	F													
Nombre	188	29	217	Nb. rep.	188	29															
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>187</td> <td>31</td> <td>218</td> <td>Nb. rep.</td> <td>195</td> <td>32</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	187	31	218	Nb. rep.	195	32
			H	F	Total		H	F													
Nombre	187	31	218	Nb. rep.	195	32															
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	23	277																		

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	43700	43100	43500	Nb. rep.	166	29
Sans prime	42000	42000	42000	Nb. rep.	166	29

IX-D1-8 Nombre de diplômés qui font une thèse **3** **277**

IX-D1-9 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros) **25140** **277**

IX-D1-10 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **10** **277**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	108	113
IX-D1-12 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	73	83
IX-D1-13 Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	72	72
IX-D1-14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	76	91
IX-D1-15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	15	91
IX-D1-16 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	45000	77
IX-D1-17 Nombre de diplômés qui font une thèse	4	113
IX-D1-18 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	28297	2
IX-D1-19 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	113

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête																									
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	13	13																									
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	10	12																									
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme		13																									
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>6</td> <td>3</td> <td>9</td> <td>Nb. rep.</td> <td>6</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	6	3	9	Nb. rep.	6	3							
			H	F	Total		H	F																				
Nombre	6	3	9	Nb. rep.	6	3																						
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>8</td> <td>3</td> <td>11</td> <td>Nb. rep.</td> <td>8</td> <td>3</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	8	3	11	Nb. rep.	8	3							
			H	F	Total		H	F																				
Nombre	8	3	11	Nb. rep.	8	3																						
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		13																									
IX-D1-26	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avec prime</td> <td>43850</td> <td>45500</td> <td>44850</td> <td>Nb. rep.</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Sans prime</td> <td>42500</td> <td>42000</td> <td>42500</td> <td>Nb. rep.</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Avec prime	43850	45500	44850	Nb. rep.	4	4	Sans prime	42500	42000	42500	Nb. rep.	4	4
			H	F	Total		H	F																				
		Avec prime	43850	45500	44850	Nb. rep.	4	4																				
Sans prime	42500	42000	42500	Nb. rep.	4	4																						
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse		8																									
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)		8																									
IX-D1-29	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		8																									

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	10
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	9
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	9
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	44000
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	9
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	10

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021.

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	1480
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate)	Oui
X.3	Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves	637
X.5	Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur	Valorisation de l'engagement des étudiants par des évaluations conduisant à l'obtention d'ECTS. Les formes d'engagement peuvent être variées : associatif, social, sportif, artistique, citoyen, entrepreneurial...
X.6	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	24
X.7	Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative	106
X.8	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.9	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école	2

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1	Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)	L'EPITA continue de développer son système de management de la qualité (SMQ) mis en place l'année dernière avec respect et amélioration continue des processus de l'école, tenue des comités de pilotage qualité, des comités qualité (étudiants, enseignants et personnels) et des revues de processus. Ce travail a été reconnu et validé par l'obtention du label de qualité ISO 9001:2015. L'EPITA s'engage résolument dans une démarche d'accroissement de l'efficacité énergétique de son infrastructure pédagogique, tant sur le plan des serveurs utilisée (OCP) que de la mesure systématique de l'empreinte énergétique du code développé par les étudiants.
XI.2	Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?	Certification ISO 9001:2015 Accréditation Bachelor en Sécurité du Numérique Label SecNumEdu attribué par l'ANSSI Label Bienvenue en France par Campus France Label Qualité FLE 3* par le CIEP Certification Cisco Academy

Particularités

European Cyber Security Challenge ; Concours international de sécurité Plaid CTF 2020 ; Design4Green Code Challenge 2020 ; Edition 2020 des Olympiades internationales d'Informatique ; Girls Can Code 2020, 2021 et 2022 ; DeepDrone Challenge 2021 (Allemagne) ; Energy Data Hack 2021 ; Challenge Google KICK START 2021 ; Coupe de France de Robotique 2021 ; Design4Green Code Challenge 2021 ; PROLOGIN : Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, soutien financier du Ministère dans le cadre d'un appel à projets : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/cp-annonce-des-laureats-appel-a-projets-20-07-2021/> ; Fondation Blaise Pascal, soutien financier de la fondation dans le cadre d'un appel à projets : <https://www.telecom-paris.fr/girls-can-code-soutien-fondation-blaise-pascal-prologin> ; Mairie du Kremlin-Bicêtre, soutien financier de la ville dans le cadre d'un appel à projets ; Oriane.info, labellisation des ateliers de l'association sur la plateforme oriane.info ; Appel à projets de la DGESCO (Ministère de l'éducation nationale) ; FDVA (DRAJES IDF) ; Hackathon Fall 2021 ; Hackathon Winter Edition 2021 ; Association Epitrophi : prix du projet le plus original «404Elles » ; Hackathon Spring Edition 2022 ; 2ème au Campus League de Winamax ; Coupe de France de Robotique 2022.

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Philippe DEWOST**, directeur / directrice de l'école **EPITA**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Le Kremlin-Bicêtre**.